

Bulletin d'inscription à la Confrérie du "Trés Saint Coeur Immaculée de Marie" - Paroisse Plaisir

✉ À RETOURNER

Demande d'inscription (à remplir en
LETTRES CAPITALES)

Mme Melle Mr
 Sœur Père

NOM (de la personne, du chef de famille, du
responsable de la communauté)

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Adresse email

Téléphone

Ayant pris connaissance des
engagements indiqués ci-contre
(volet 3) je demande à être inscrit (e)
sur les registres de l'Archiconfrérie de
prière pour la conversion
des pécheurs.

Inscription individuelle

Inscription familiale
(voir les conditions spécifiques,
volet 3)

Nom du conjoint et date de naissance :

Nom des enfants et date de naissance :

Inscription d'une communauté
chrétienne

Nom de la communauté :

Nom de l'évêque ayant donné son
accord : (joindre justificatif)

Date : Signature :

(de la personne, du chef de famille,
du responsable de la communauté.)

✉ À CONSERVER

Trois façons de s'inscrire :

- 1/ Inscription individuelle d'un baptisé, sur le registre des affiliés à l'Archiconfrérie.
- 2/ Inscription d'une famille, sur le registre des «Familles Ste Thérèse», dans la suite de la confiance des parents de Sainte Thérèse à N.D des Victoires.

Par " famille " il faut ici entendre : parents (mariés religieusement) et enfants baptisés n'ayant pas encore eux-mêmes fondé un foyer.

Le conjoint et les enfants majeurs devront avoir préalablement donné leur accord formel au responsable parental procédant à l'inscription ; les enfants mineurs seront avisés dès qu'ils seront en âge de comprendre la démarche faite en leur nom. Les engagements (cf. ci-dessous) sont pris solidairement : si un membre de la famille est défaillant, les autres peuvent offrir leur prière à titre de substitution.

- 3/ Inscription des communautés chrétiennes : paroisses, congrégations, institutions, associations de prière affiliées ... après accord de leur évêque, sur le registre des communautés

S'inscrivant, les membres s'engagent à :

- Prier chaque jour un " Je vous salue Marie " au moins, en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie pour la conversion des pécheurs (et aux intentions de l'Eglise et du Pape.)
- Participer à la vie de l'Eglise.
- Dans toute la mesure du possible, prendre part à l'Eucharistie le 1er samedi du mois en union de prière avec l'Archiconfrérie.

De préférence, à retourner par mail : confreriecoeurdemarie@paroissedeplaisir.fr
ou en main propre directement à Jean-Michel Robard.

Vous pouvez envoyer ce bulletin à la paroisse à son attention.

Pour obtenir des informations, vous pouvez également l'appeler au 06.86.49.32.24.